

# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE  
DESTINATION

COMMUNE :  
LANNE EN BARÉTOUS

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

## METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination

- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
- Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
- Intérêt architectural présent

⇒ Une nouvelle destination retenue :

## LOCALISATION DU BATIMENT :

Adresse : 290, chemin Castagne MAISON LETBEJE

Référence cadastrale :

B636.

## CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) : NON

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) : NON

**ENJEU AGRICOLE :**

Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?

Oui  Non

• si oui est-il proche de la retraite ?

Oui  Non

- si oui, un repreneur est-il prévu ?

Oui  Non

Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?

Oui  Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

• Date approximative :

**L'environnement du bâtiment :**

• Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :

- Habitation  Oui  Non

- Exploitation agricole  Oui  Non

- Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ?

- Autre  Oui (préciser) :

- Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :

- Leur nature

▪ Cultures  Oui  Non

▪ Prairies  Oui  Non

▪ Landes/terres en friche  Oui  Non

▪ Autre

(préciser) : .....

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui  Non

✕ Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?

sous quel mode de faire-valoir ?

▪ Fermage/métayage

▪ Autre

(préciser) : ... Propriété faire MOI-MÊME / FOURRAGE / PÂTURÉS

○ De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ?  Oui  Non

**RESEAUX :**

Le bâtiment est-il raccordé ?

• à une route suffisamment dimensionnée ?

Oui  Non

• au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?

Oui  Non

• au réseau d'électricité en capacité suffisante ?

Oui  Non

• à un réseau d'assainissement ?	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

**INTERET ARCHITECTURAL :**

**Etat du bâtiment ?**

• Description sommaire de l'état du bâtiment :

- |  |                                      |     |
|--|--------------------------------------|-----|
| • Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?              | <input checked="" type="radio"/> Oui | Non |
| • La toiture est-elle encore présente en totalité ?              | <input checked="" type="radio"/> Oui | Non |
| • La construction est-elle en architecture traditionnelle ?      | <input checked="" type="radio"/> Oui | Non |
| • Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) : |                                      |     |

..... MURS EN PIERRE / TOITURE EN ARDOISES NATURALES

Photographie(s):

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

# PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

## GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE DESTINATION

COMMUNE :

### RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « *Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut 2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.* »

### METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

- ⇒ **Critères retenus pour l'identification des changements de destination**
- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
  - Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
  - Intérêt architectural présent
- ⇒ **Une nouvelle destination retenue : HABITATION**

### LOCALISATION DU BATIMENT :

Adresse : 245 Chemin de Tabay – 64570 LANNE EN BARETOUS

Référence cadastrale : Section F n° 89

### CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) : ZnC

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) : aucune

**ENJEU AGRICOLE :****Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?**

- si oui est-il proche de la retraite ? Oui Non
- si oui, un repreneur est-il prévu ? Oui Non

**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?**Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

- Date approximative : 2012

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :
  - Habitation Oui
  - Exploitation agricole Non
  - Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ?
  - Autre Oui (préciser) :
  - Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :
    - Leur nature
      - Cultures Non
      - Prairies Oui
      - Landes/terres en friche Oui
      - Autre  
(préciser) : .... Jardins .....
  - Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ? Non
    - Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?  
sous quel mode de faire-valoir ?
      - Fermage/métayage
      - Autre  
(préciser) : .....
    - De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ? Oui Non

**RESEAUX :****Le bâtiment est-il raccordé ?**

- à une route suffisamment dimensionnée ? Oui
- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ? Non
- au réseau d'électricité en capacité suffisante ? Non

<ul style="list-style-type: none"><li>à un réseau d'assainissement ?</li></ul>	Non
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?	Non

**INTERET ARCHITECTURAL :**

**Etat du bâtiment ?**

- Description sommaire de l'état du bâtiment :
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ? Oui
- La toiture est-elle encore présente en totalité ? Oui
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ? Oui
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :

.....  
.....  
.....

**Photographie(s):**





# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

## GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE DESTINATION

COMMUNE :

Launay en  
Bardou

### RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

### METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination

- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
- Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
- Intérêt architectural présent

⇒ Une nouvelle destination retenue :

### LOCALISATION DU BATIMENT :

Adresse :

Maysmeur - Bardou 64570 LAUNAY en Bardou

Référence cadastrale :

C 428

### CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

**ENJEU AGRICOLE :**

**Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?**

- si oui est-il proche de la retraite ? Oui Non
- si oui, un repreneur est-il prévu ? Oui Non

**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?**

Oui Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

- Date approximative :

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :
  - Habitation Oui Non
  - Exploitation agricole Oui Non
  - Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ? *Groupe,*
  - Autre Oui (préciser) :
  - Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :
    - Leur nature
      - Cultures Oui Non
      - Prairies Oui Non
      - Landes/terres en friche Oui Non
      - Autre (préciser) : .....
  - Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ? Oui Non
    - Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?  
sous quel mode de faire-valoir ?
      - Fermage/métayage
      - Autre (préciser) : .....
    - De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ? Oui Non

**RESEAUX :**

**Le bâtiment est-il raccordé ?**

- à une route suffisamment dimensionnée ? Oui Non
- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ? Oui Non
- au réseau d'électricité en capacité suffisante ? Oui Non

<ul style="list-style-type: none"><li>à un réseau d'assainissement ?</li></ul>	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

**INTERET ARCHITECTURAL :**

**Etat du bâtiment ?**

- Description sommaire de l'état du bâtiment :
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?  Oui  Non
- La toiture est-elle encore présente en totalité ?  Oui  Non
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?  Oui  Non
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :  
.....  
.....

Photographie(s):

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

# PLU<sup>i</sup>

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**intercommunal**

**GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE DESTINATION**

COMMUNE : *Lanue en Barben*

**RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :**

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « *Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut*

*2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »*

**METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:**

⇒ **Critères retenus pour l'identification des changements de destination**

- *Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)*
- *Présence des réseaux (eau potable et électricité...)*
- *Intérêt architectural présent*

⇒ **Une nouvelle destination retenue :**

**LOCALISATION DU BATIMENT :**

Adresse :

*Pehou Barben 64570 LANUE en Barben*

Référence cadastrale :

*D 163*

**CONTRAINTES D'URBANISME :**

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

**ENJEU AGRICOLE :****Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?** Oui Non

- si oui est-il proche de la retraite ?

 Oui Non

- si oui, un repreneur est-il prévu ?

 Oui Non**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?** Oui Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

- Date approximative :

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :

- Habitation  Oui  Non

- Exploitation agricole  Oui  Non

- Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ?

- Autre  Oui (préciser) :

- Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :

- Leur nature

- Cultures  Oui  Non

- Prairies  Oui  Non

- Landes/terres en friche  Oui  Non

- Autre

(préciser) : .....

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui  Non

- Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?  
sous quel mode de faire-valoir ?

- Fermage/métayage

- Autre

(préciser) : .....

- De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ?  Oui  Non

**RESEAUX :****Le bâtiment est-il raccordé ?**

- à une route suffisamment dimensionnée ?

 Oui Non

- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?

 Oui Non

- au réseau d'électricité en capacité suffisante ?

 Oui Non

- |   |     |                                      |
|---|-----|--------------------------------------|
| • à un réseau d'assainissement ?                | Oui | <input checked="" type="radio"/> Non |
| sinon, existe-t-il un assainissement autonome ? | Oui | <input checked="" type="radio"/> Non |

**INTERET ARCHITECTURAL :**

**Etat du bâtiment ?**

- Description sommaire de l'état du bâtiment :
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?  Oui  Non
- La toiture est-elle encore présente en totalité ?  Oui  Non
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?  Oui  Non
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :

.....  
.....

Photographie(s):

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

## GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE DESTINATION

COMMUNE :

LAMME en BARETOUS  
64570.

### RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

### METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination

- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
- Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
- Intérêt architectural présent

⇒ Une nouvelle destination retenue : *Projet de transformation en Habitation*

### LOCALISATION DU BATIMENT :

Adresse : *Quartier Ayducq 64570 LAMME EN BARETOUS*

Référence cadastrale : *B 474*

### CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) : *Extrait Géoportail*

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) : *ci-joint non*



**ENJEU AGRICOLE :**

**Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?** Oui  Non

- si oui est-il proche de la retraite ? Oui  Non
- si oui, un repreneur est-il prévu ? Oui  Non

**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?** Oui  Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :  
 • Date approximative : *au moins 30 ans*

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :
  - Habitation  Oui  Non
  - Exploitation agricole  Oui  Non
  - Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ?
  - Autre  Oui (préciser) :
  - Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :
  - Leur nature

- Cultures  Oui  Non
- Prairies  Oui  Non
- Landes/terres en friche  Oui  Non
- Autre  Oui (préciser) : .....

*↑ Pour une partie des terres environnantes*

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui  Non
  - Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ? *↳ pour la maison d'habitation située à - de 200m*
  - sous quel mode de faire-valoir ?
    - Fermage/métayage *les prairies sont en fermage.*
    - Autre *de fermier sur les prairies*
    - (préciser) : .....
  - De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ?  Oui  Non

①  *Nous sommes propriétaires de parcelle 883-475-458 1181 et B 680 attenantes à la B-474 objet de cette demande.*

**RESEAUX :**

**Le bâtiment est-il raccordé ?**

- à une route *→ à proximité* suffisamment dimensionnée ?  Oui  Non
- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?  Oui  Non
- au réseau d'électricité en capacité suffisante ?  Oui  Non

⊕ *réseau public d'eau potable et d'électricité est à proximité ≈ 30m (sur la route limite de parcelle).<sup>2</sup>*

<ul style="list-style-type: none"> <li>à un réseau d'assainissement ?</li> </ul>	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
<ul style="list-style-type: none"> <li>sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?</li> </ul>	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

**INTERET ARCHITECTURAL :**

**Etat du bâtiment ?**

*frange (Bergerie d'autrefois) d'environ 80 m<sup>2</sup> au sol, construite en pierres et galets - la charpente et la couverture ont été refaites récemment (juin 2021)*

- Description sommaire de l'état du bâtiment :
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?  Oui Non
- La toiture est-elle encore présente en totalité ?  Oui Non
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?  Oui Non
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :  
.....  
.....

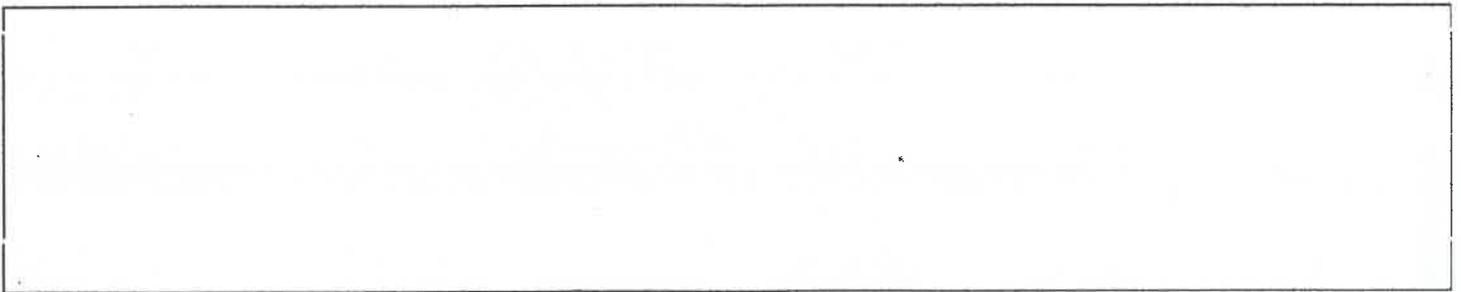
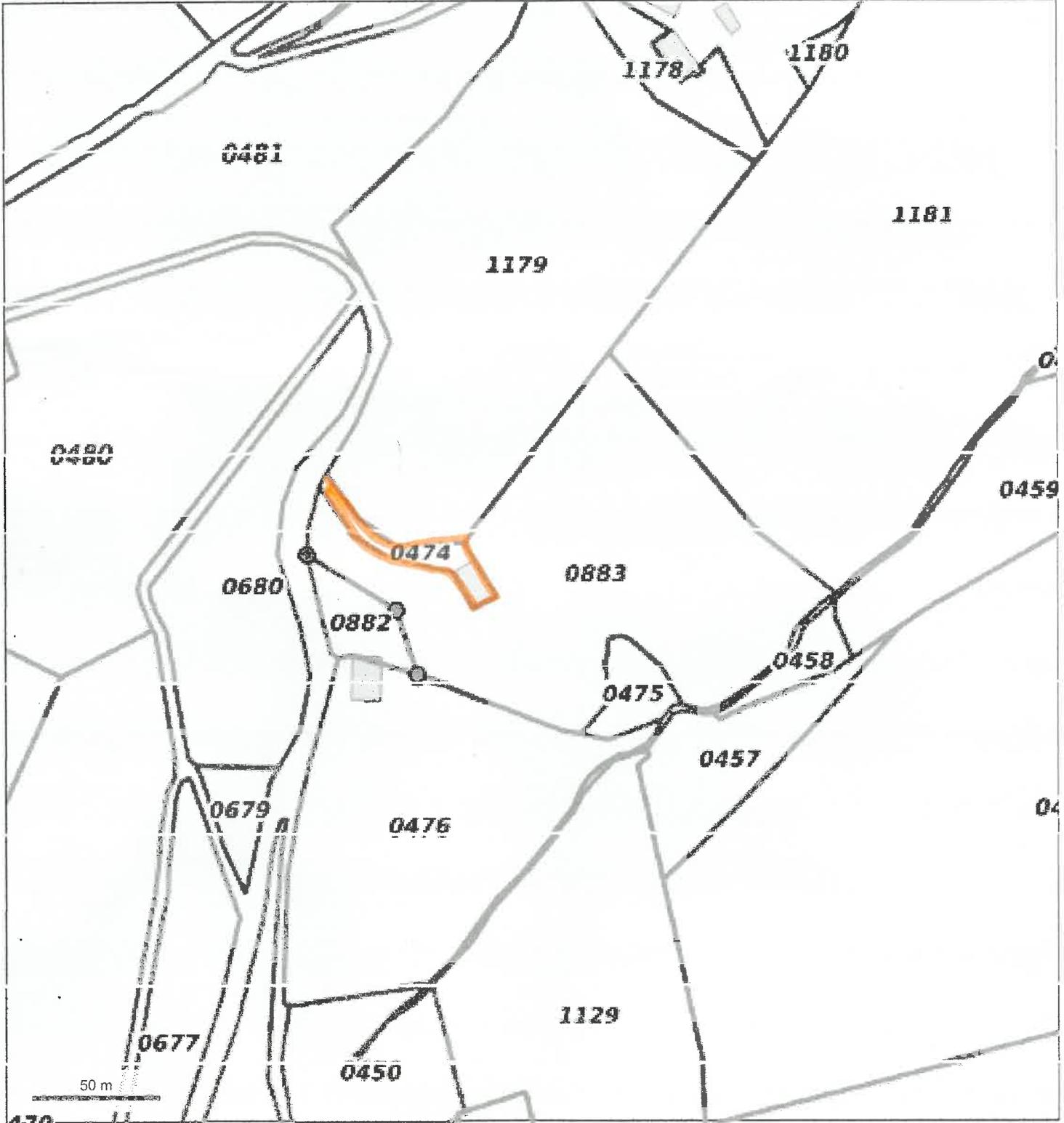
Photographie(s):  
*Ci-joint 7 photographies (7)*

Document établi en commun par :

- Monique et Michel LABERDESQUE  
3 Rue Léon Jouhaux - DAV-64000. } → Usufructiers

- Clélie LABERDESQUE - DOUSSE  
2 Ter Chemin Lanot - 64420 NOUSTY } → Nus Propriétaires

- Laurent LABERDESQUE  
5 Rue du Puys Berchot - 28000 CHARTRES



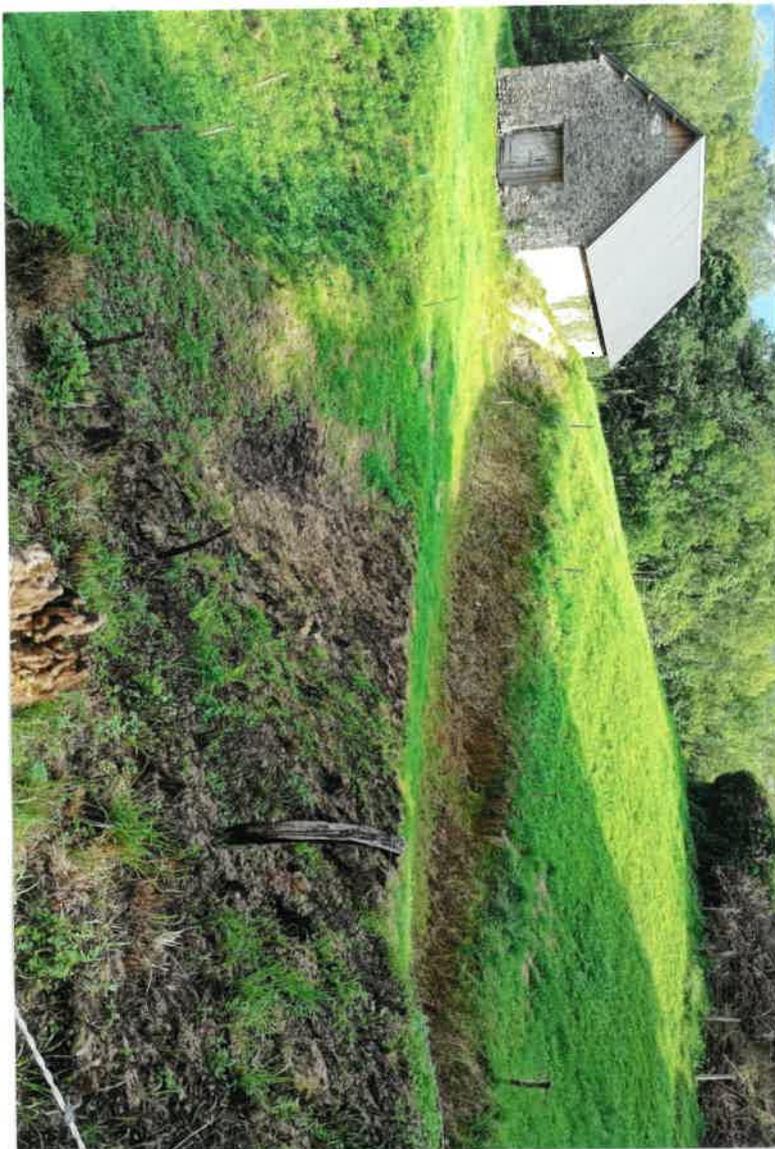
Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

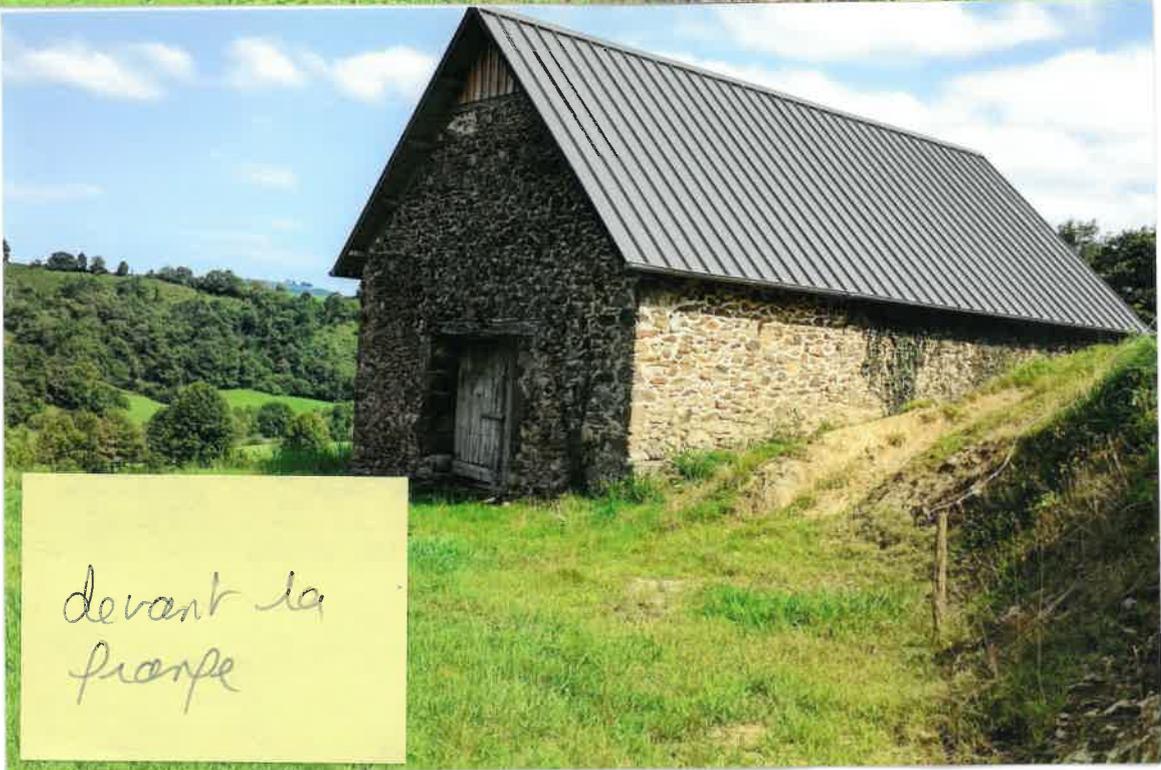
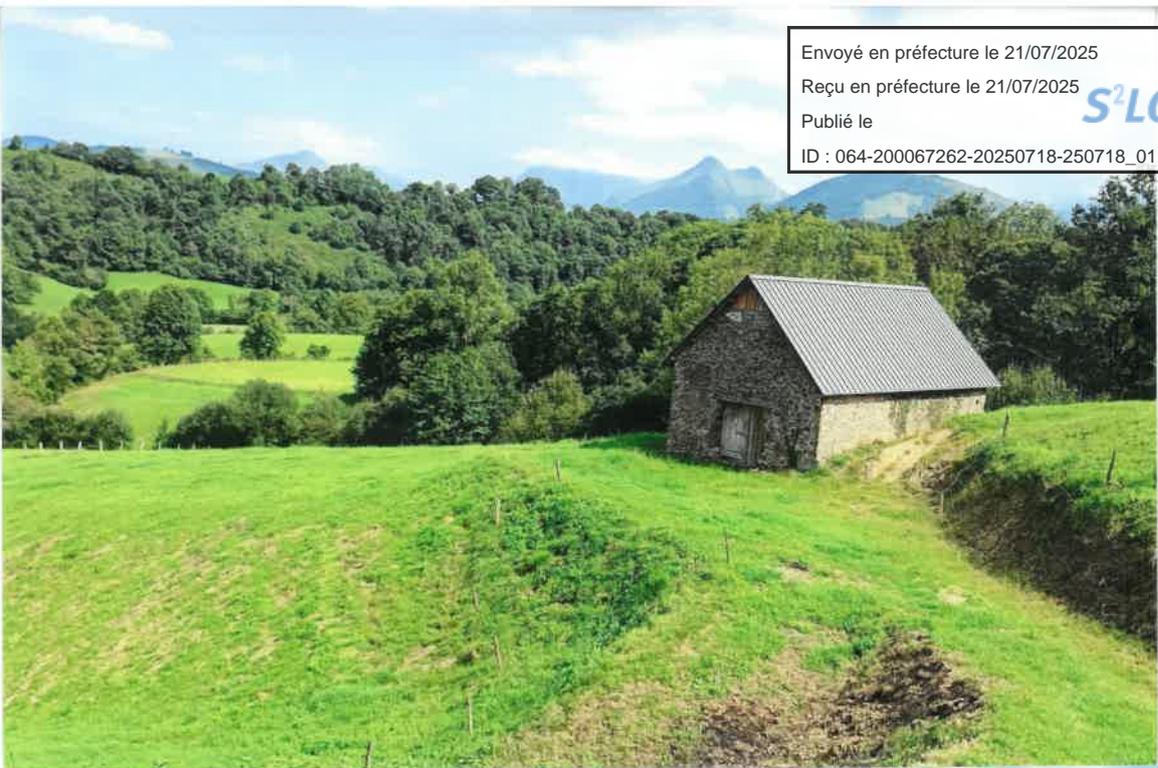


Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE



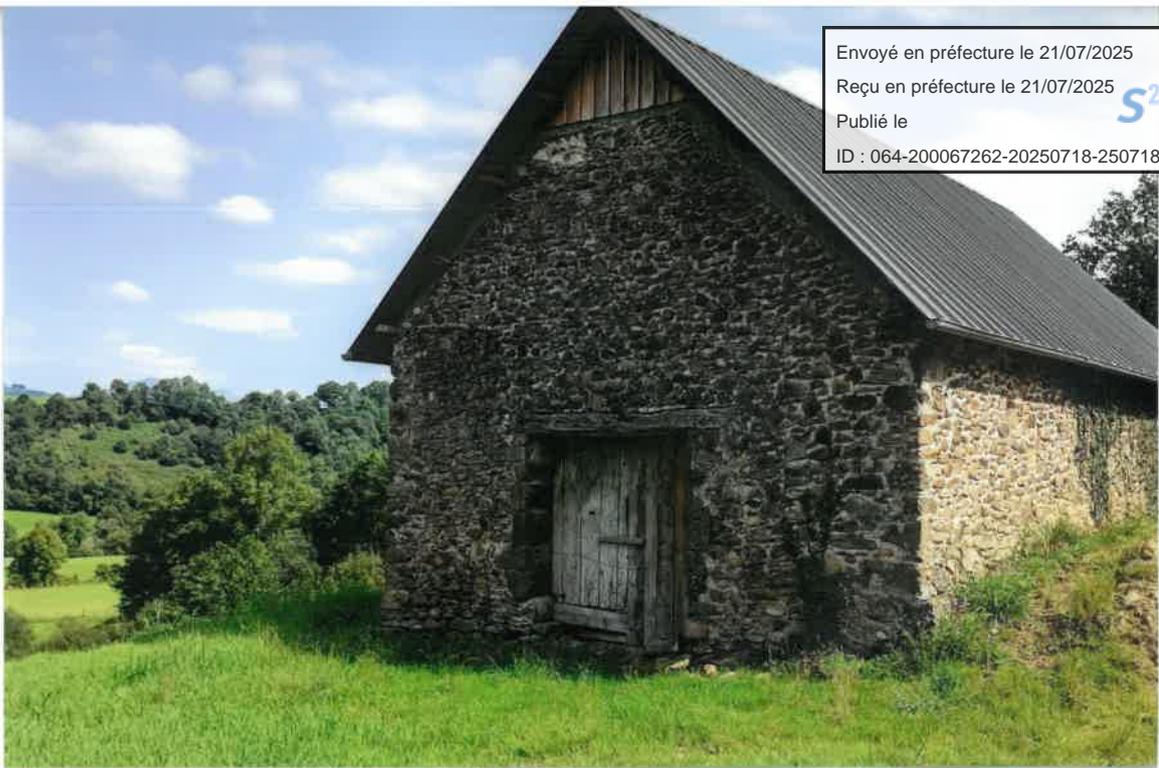
devant la  
frange

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE



le dos de la  
frange

# PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

## GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE DESTINATION

COMMUNE : 64570  
LANUE EN BARETOS.

### RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

### METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLU:

- ⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination
- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
  - Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
  - Intérêt architectural présent
- ⇒ Une nouvelle destination retenue :

### LOCALISATION DU BATIMENT : EARL PUCHIN-LABORDE

Adresse : 755 Chemin Cabanobe - 64570 LANUE EN BARETOS

Référence cadastrale : A 351

### CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

**ENJEU AGRICOLE :**

**Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?**

Oui  Non

• si oui est-il proche de la retraite ?

Oui  Non

- si oui, un repreneur est-il prévu ?

Oui  Non

**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?**

Oui  Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

• Date approximative :

**L'environnement du bâtiment :**

• Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :

- Habitation  Oui  Non

- Exploitation agricole  Oui  Non

- Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ?

- Autre  Oui (préciser) : *Débaras / studio / aire d'affinage.*

- Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :

- Leur nature

▪ Cultures  Oui  Non

▪ Prairies  Oui  Non

▪ Landes/terres en friche  Oui  Non

▪ Autre

(préciser) : .....

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui  Non

○ Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?  
sous quel mode de faire-valoir ?

▪ Fermage/métayage

▪  Autre

(préciser) : *NU PROPRIETAIRE -* .....

○ De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ? Oui  Non

**RESEAUX :**

**Le bâtiment est-il raccordé ?**

• à une route suffisamment dimensionnée ?  Oui  Non

• au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?  Oui  Non

• au réseau d'électricité en capacité suffisante ?  Oui  Non

- à un réseau d'assainissement ?  
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?

Oui

Non

Oui

Non

### INTERET ARCHITECTURAL :

#### Etat du bâtiment ?

- Description sommaire de l'état du bâtiment : *Très bel édifice de 300 ans.*
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?  Oui  Non
- La toiture est-elle encore présente en totalité ?  Oui  Non
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?  Oui  Non
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :  
*batiment datant de 1724*

Photographie(s):

Ébauche uniquement

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

Ébauche uniquement

**Extrait de la matrice cadastrale**

ANNEE MAJ : 2024

Commune : Lanne-en-Barétous

Compte  
B00120

PROPRIETAIRES			
N° personne	Identité	Adresse	Statut
MB4SQH	M PUCHIN MICHEL MARTIN	MAISON LABORDE / COUSTEY / 64570 LANNE EN BARETOUS	NU-PROPRIETAIRE (ASSOCIE AVEC U)
MB4SQG	MME PUCHIN MONIQUE	MAISON LABORDE / COUSTEY / 64570 LANNE EN BARETOUS	USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N)
<b>Groupe de personne morale</b>			

**PROPRIETES BATIES**

Désignation des propriétés				Identification du local				Evaluation du local					
Parcelle	Date Mut.	Code Rivoli	Adresse	Invariant	Nature de local Evaluation	N° local	Aff. Pev	Cat local	Revenu cadastral	COL	NAT	%	TX OM
A0351	2019	0230	755 CHE CASANOBE	3700077646	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	011	HABITATION	6M	1804				RA
<b>Revenu Imposable : 1804 EUR</b>													

**PROPRIETES NON BATIES**

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COL	NAT	FRACTION RC EXO	% EXO
A0161	2019	B402	TARY				LANDES	LANDES	01	6310 m²	4.52	C	TA	0.9	20
A0201	2019	B102	COUSTEY			J	TERRES	TERRE	01	11050 m²	34.45	C	TA	6.89	20
A0202	2019	B102	COUSTEY			K	TERRES	TERRE	02	5525 m²	25.6	C	TA	6.89	20
A0203	2019	B102	COUSTEY			J	PRES	PRES	01	15210 m²	47.45	C	TA	5.12	20
						K	PRES	PRES	02	7605 m²	35.26	C	TA	7.05	20
							LANDES	LANDES	02	255 m²	0.05	C	TA	7.05	20
											0.05	C	TA	0.01	20
											0.05	C	TA	0.01	20

Le 22 August 2024

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE



Extrait de la matrice cadastrale

Compte  
B00120

ANNEE MAJ : 2024  
Commune : Lanne-En-Barétous

PROPRIETAIRES			Statut	Groupes de personne morale
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupes de personne morale
MB4SQH	M PUCHIN MICHEL MARTIN	MAISON LABORDE / COUSTEY / 64570 LANNE EN BARETOUS	NU-PROPRIETAIRE (ASSOCIE AVEC U)	
MB4SQG	MME PUCHIN MONIQUE	MAISON LABORDE / COUSTEY / 64570 LANNE EN BARETOUS	USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N)	

PROPRIETES NON BATIES

Désignation des propriétés		Evaluation du Terrain													
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
A0208	2019	B102	COUSTEY			A	PRES	PRES	01	12085 m²	46.69	C	TA	9.34	20
A0211	2019	B102	COUSTEY			Z	SÔL. BOIS	SOLS FUTAIES FEUILLUES	01	4600 m²	0	C	TA	1.08	20
A0238	2019	B102	COUSTEY				PRES	PRES	02	16680 m²	77.31	C	TA	15.46	20
A0239	2019	B102	COUSTEY				PRES	PRES	03	1640 m²	4.1	C	TA	0.82	20
A0240	2019	B102	COUSTEY			J	BOIS	FUTAIES FEUILLUES	01	1180 m²	1.25	C	TA	0.25	20
						K	BOIS	TAILLIS SIMPLES	11	590 m²	0.08	C	TA	0.02	20

Envoyé en préfecture le 21/07/2025  
Reçu en préfecture le 21/07/2025  
Publié le  
ID : 064-200067262-20250718-250718\_01\_URB-DE



# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE  
DESTINATION

COMMUNE :  
64570 LANNE EN BARETOUS

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

## METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

- ⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination
- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
  - Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
  - Intérêt architectural présent
- ⇒ Une nouvelle destination retenue :

LOCALISATION DU BATIMENT: EARL PUCHIN LABORDE

Adresse : 755 chemin Casanobe 64570 LANNE EN BARETOUS

Référence cadastrale : A 773

## CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

**ENJEU AGRICOLE :**

**Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?**

- si oui est-il proche de la retraite ?

- si oui, un repreneur est-il prévu ?

Oui

Non

Oui

Non

Oui

Non

**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?**

Oui

Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

- Date approximative :

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :

- Habitation

Oui

Non

- Exploitation agricole

Oui

Non

- Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ?

- Autre

Oui (préciser) : *En attente*

- Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :

- Leur nature

▪ Cultures

Oui

Non

▪ Prairies

Oui

Non

▪ Landes/terres en friche

Oui

Non

▪ Autre

(préciser) : .....

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?

Oui

Non

- Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?  
sous quel mode de faire-valoir ?

▪ Fermage/métayage

▪ Autre

(préciser) : *NU PROPRIETAIRE*

- De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ?

Non

**RESEAUX :**

**Le bâtiment est-il raccordé ?**

- à une route suffisamment dimensionnée ?
- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?
- au réseau d'électricité en capacité suffisante ?

Oui

Non

Oui

Non

Oui

Non

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

Ébauche uniquement

- à un réseau d'assainissement ?  
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?

Oui

Non

Oui

Non

### INTERET ARCHITECTURAL :

#### Etat du bâtiment ?

- Description sommaire de l'état du bâtiment : **VETUSTE-**
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?  Oui  Non
- La toiture est-elle encore présente en totalité ?  Oui  Non
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?  Oui  Non
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :

Ancienne Bergerie

Photographie(s):

Ébauche uniquement

Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2024  
Commune : Lanne-Er-Barétous

Compte  
B00120

PROPRIETAIRES			
N° personne	Identité	Adresse	Statut
MB4SQH	M PUCHIN MICHEL MARTIN	MAISON LABORDE / COUSTEY / 64570 LANNE EN BARETOUS	NU-PROPRIETAIRE (ASSOCIE AVEC U)
MB4SQG	MME PUCHIN MONIQUE	MAISON LABORDE / COUSTEY / 64570 LANNE EN BARETOUS	USUFUITIER (ASSOCIE AVEC N)

PROPRIETES NON BATIES															
Evaluation du Terrain															
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
A0355	2019	B102	COUSTEY				BOIS	FUTAIES FEUILLUES	01	55 m²	0.13	C	TA	0.03	20
A0356	2019	B049	BOURDIU				PRES	PRES	03	11678 m²	29.18	C	TA	5.84	20
A0369	2019	B102	COUSTEY				PRES	PRES	02	2459 m²	11.41	C	TA	2.28	20
A0606	2019	B102	COUSTEY		0209		PRES	PRES	02	8213 m²	38.08	C	TA	7.62	20
A0773	2019	B102	COUSTEY		0207	J	JARDINS	JARDINS	01	1125 m²	3.89	C	TA	0.78	20
A0775	2019	B102	COUSTEY		0207	K	SOL	SOLS	03	500 m²	0	C	EP		
A0776	2021	B102	COUSTEY		0207		JARDINS	JARDINS	01	283 m²	1.77	C	TA	0.35	20
B0080	2019	B283	LAHONTA				PRES	PRES	01	7360 m²	45.91	C	TA	9.18	20
H0236	2019	B106	DARRE LASSERRE				LANDES	LANDES	01	22530 m²	16.1	C	TA	3.22	20
Surface Totale : 198798 m²			Commune			Groupement de Communes									
Revenu imp. : 634 EUR			Rev imp. : 507 - Rev Exo. : 127			Rev imp : 507 - Rev Exo. : 127									

Envoyé en préfecture le 21/07/2025  
Reçu en préfecture le 21/07/2025  
Publié le  
ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE



Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

Ébauche uniquement

# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

## GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE DESTINATION

COMMUNE : 64570  
LANNE EN BARETOUS.

### RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

### METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUi:

- ⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination
- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
  - Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
  - Intérêt architectural présent
- ⇒ Une nouvelle destination retenue :

LOCALISATION DU BATIMENT : EARL PUCHIN-LABOPE

Adresse : 755 chemin de Bazanobe 64570 LANNE EN BARETOUS

Référence cadastrale : A 350

### CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

**ENJEU AGRICOLE :**

**Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?**

- si oui est-il proche de la retraite ?  Oui  Non
- si oui, un repreneur est-il prévu ?  Oui  Non

**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?**  Oui  Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

- Date approximative :

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :

- Habitation  Oui  Non
- Exploitation agricole  Oui  Non

- Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ? *Stockage matériel*
- Autre Oui (préciser) :

- Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :

- Leur nature
  - Cultures  Oui  Non
  - Prairies  Oui  Non
  - Landes/terres en friche  Oui  Non
  - Autre

(préciser) : .....

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui  Non

- Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?  
sous quel mode de faire-valoir ?

- Fermage/métayage

- Autre

(préciser) : *NU PROPRIETAIRE* .....

- De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ?  Oui  Non

**RESEAUX :**

**Le bâtiment est-il raccordé ?**

- à une route suffisamment dimensionnée ?  Oui  Non
- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?  Oui  Non
- au réseau d'électricité en capacité suffisante ?  Oui  Non

- à un réseau d'assainissement ?  
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?

Oui

Non

Oui

Non

### INTERET ARCHITECTURAL :

#### Etat du bâtiment ?

- Description sommaire de l'état du bâtiment : *hangar agricole*
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?  Oui  Non
- La toiture est-elle encore présente en totalité ?  Oui  Non
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?  Oui  Non
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :

*hangar accolé à une grange (A.35)*

Photographie(s):

Ébauche uniquement

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

Ébauche uniquement

Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2024  
Commune : Lanne-En-Barétous

Compte  
B00120

PROPRIETAIRES		
N° personne	Identité	Adresse
MB4SQH	M PUCHIN MICHEL MARTIN	MAISON LABORDE / COUSTEY / 64570 LANNE EN BARETOUS
MB4SQG	MME PUCHIN MONIQUE	MAISON LABORDE / COUSTEY / 64570 LANNE EN BARETOUS
		Statut
		NU-PROPRIETAIRE (ASSOCIE AVEC U)
		USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N)
		Statut
		NU-PROPRIETAIRE (ASSOCIE AVEC U)
		USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N)
		Statut
		NU-PROPRIETAIRE (ASSOCIE AVEC U)
		USUFRUITIER (ASSOCIE AVEC N)

PROPRIETES NON BATIES															
Evaluation du Terrain															
Désignation des propriétés															
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
A0348	2019	B069	CARREROT			J	BOIS	FUTAIES FEUILLUES	01	1062 m²	1.15	C	TA	0.23	20
						K	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	02	531 m²	0.86	GC	TA	0.23	20
												C	TA	0.17	20
												GC	TA	0.17	20
A0349	2019	B069	CARREROT			J	BOIS	FUTAIES FEUILLUES	01	2250 m²	2.4	C	TA	0.48	20
						K	BOIS	FUTAIES RESINEUSES	02	1125 m²	1.83	GC	TA	0.48	20
												C	TA	0.37	20
												GC	TA	0.37	20
A0350	2019	B102	COUSTEY			A	BOIS	FUTAIES FEUILLUES	01	10655 m²	19.42	C	TA	3.88	20
						Z	SOL	SOLS		9855 m²	0	GC	TA	3.88	20
										1600 m²			EP		
A0351	2019	0230	755 CHE CASANOE				SOL	SOLS		817 m²	0		EP		
A0354	2019	B049	BOURDIU				PRES	PRES	03	5357 m²	13.39	C	TA	2.68	20
												GC	TA	2.68	20

Envoyé en préfecture le 21/07/2025  
Reçu en préfecture le 21/07/2025  
Publié le  
ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE



Ébauche uniquement









# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE  
DESTINATION

COMMUNE :

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

## METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination

- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
- Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
- Intérêt architectural présent

⇒ Une nouvelle destination retenue :

## LOCALISATION DU BATIMENT :

Adresse :

Référence cadastrale :

590 chemin Chin 64570 Larrau en Barétou.  
2 réf cadastrale existante: 46 & Parcelle E0049 (sur l'extrait de la matrice cadastrale).

## CONSTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

→ laquelle est valide ?  
Il s'agit d'une bergerie à l'origine.



**ENJEU AGRICOLE :**

**Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?**

Oui  Non

• si oui est-il proche de la retraite ?

Oui  Non

- si oui, un repreneur est-il prévu ?

Oui  Non

**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?**

Oui  Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

• Date approximative : *Depuis retraite de M<sup>r</sup> Julien Roland en 2008*

**L'environnement du bâtiment :**

• Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :

- Habitation  Oui  Non

- Exploitation agricole  Oui  Non

- Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ? *hangar servant de stockage*

- Autre  Oui (préciser) :

- Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :

- Leur nature

▪ Cultures  Oui  Non

▪ Prairies  Oui  Non

▪ Landes/terres en friche  Oui  Non

▪ Autre

(préciser) : .....

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui  Non

○ Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?  
 sous quel mode de faire-valoir ?

▪  Fermage/métayage

▪ Autre

(préciser) : .....

○ De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ? Oui  Non

**RESEAUX :**

**Le bâtiment est-il raccordé ?**

• à une route suffisamment dimensionnée ?  Oui  Non

• au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?  Oui  Non

• au réseau d'électricité en capacité suffisante ?  Oui  Non



• à un réseau d'assainissement ?	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?	Oui	<input type="radio"/> Non

**INTERET ARCHITECTURAL :**

**Etat du bâtiment ?**

- Description sommaire de l'état du bâtiment :
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?  Oui  Non
- La toiture est-elle encore présente en totalité ?  Oui  Non
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?  Oui  Non
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :  
.....  
.....

Photographie(s):

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE



Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE



Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE



# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE  
DESTINATION

COMMUNE : C. HAUT-BEAUF

72978

02 AOUT 2023

Service Gestionnaire : Pde URB

Service Associés : URB PLAINF

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « *Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut*

*2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »*

## METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

⇒ **Critères retenus pour l'identification des changements de destination**

- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
- Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
- Intérêt architectural présent

⇒ **Une nouvelle destination retenue :**

## LOCALISATION DU BATIMENT :

Adresse : 1705 Route de Burcus Maison Sarlatte  
64570 Lanne en Savetans

Référence cadastrale :

H 476

## CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

**ENJEU AGRICOLE :****Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?** Oui

Non

- si oui est-il proche de la retraite ?

Oui

 Non

- si oui, un repreneur est-il prévu ?

Oui

Non

**Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?**

Oui

 Non

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

- Date approximative : 1996

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :

- Habitation  Oui Non

- Exploitation agricole  Oui Non

- Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ..) ?

- Autre Oui (préciser) :

- Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :

- Leur nature

- Cultures  Oui Non

- Prairies  Oui Non

- Landes/terres en friche Oui Non

- Autre

(préciser) : .....

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui Non

- Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ?  
sous quel mode de faire-valoir ?

- Fermage/métayage

- Autre

(préciser) : .....

- De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ? Oui

 Non**RESEAUX :****Le bâtiment est-il raccordé ?**

- à une route suffisamment dimensionnée ?

 Oui

Non

- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?

 Oui

Non

- au réseau d'électricité en capacité suffisante ?

 Oui

Non

- à un réseau d'assainissement ?  
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?

Oui  
 Oui

Non  
Non

### INTERET ARCHITECTURAL :

#### Etat du bâtiment ?

- Description sommaire de l'état du bâtiment :
- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?
- La toiture est-elle encore présente en totalité ?
- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?
- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :

Oui  
 Oui  
 Oui

Non  
Non  
Non

.....  
.....

Photographie(s):

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE

# PLUi

GRILLE ANALYSE CHANGEMENT DE DESTINATION

COMMUNE :  
LANNE EN BARÉTOUS

PLAN LOCAL D'URBANISME  
intercommunal

## RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-11 du code de l'urbanisme : « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévus à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

## METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

⇒ Critères retenus pour l'identification des changements de destination

- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...)
- Présence des réseaux (eau potable et électricité...)
- Intérêt architectural présent

⇒ Une nouvelle destination retenue :

## LOCALISATION DU BATIMENT :

Adresse : 290, chemin Castagnère MAISON LEMBEGE

Référence cadastrale : B 629

## CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) : NON

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) : NON



**ENJEU AGRICOLE :**

Le propriétaire actuel est-il un exploitant agricole ?

- si oui est-il proche de la retraite ?
  - si oui, un repreneur est-il prévu ?

Oui

Non

Oui

Non

Oui

Non

Le bâtiment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?

Oui

Non

VIEUX OUTILS DEDANS

Plus de vocation agricole du bâtiment depuis :

- Date approximative :

**L'environnement du bâtiment :**

- Nature des bâtiments proches (à moins de 200 m) :

- Habitation  Oui  Non
- Exploitation agricole  Oui  Non

- Quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de stockage, ...) ?

- Autre  Oui (préciser) : ELEVAGE & STOCKAGE FOURRAGES.

- Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :

- Leur nature

- Cultures  Oui  Non
- Prairies  Oui  Non
- Landes/terres en friche  Oui  Non
- Autre

(préciser) : CHATEAU D'EAU À 50 mètres

- Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ?  Oui  Non

- Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agriculteur ? OUI MÊME

sous quel mode de faire-valoir ?

- Fermage/métayage
- Autre

(préciser) : Pâturage pour des vaches

- De l'épandage est-il réalisé sur les terres environnantes ?  Oui  Non

**RESEAUX :**

Le bâtiment est-il raccordé ?

- à une route suffisamment dimensionnée ?
- au réseau public d'eau potable en capacité suffisante ?
- au réseau d'électricité en capacité suffisante ?

Oui

Non

Oui

Non

Oui

Non

à 50 mètres un château d'eau  
PROXIMITÉ DE RÉSEAU Électrique

- à un réseau d'assainissement ?  
sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?

Oui  
Oui

Non  
Non

**INTERET ARCHITECTURAL :**

**Etat du bâtiment ?**

- Description sommaire de l'état du bâtiment :

- Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ?

Oui

Non

- La toiture est-elle encore présente en totalité ?

Oui

Non

- La construction est-elle en architecture traditionnelle ?

Oui

Non

- Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :

..... GRANGE EN PIERRE AVEC TOITURE EN TOLE .....  
..... ONDULÉE .....  
.....

Photographie(s):

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718\_01E\_URB-DE